

Maillon de la filière hospitalière d'addictologie, elles constituent l'interface entre le dispositif addictologique hospitalier, le dispositif spécialisé ambulatoire et la médecine de ville.

Le champ des compétences des consultations hospitalières d'addictologie s'étend à l'ensemble des conduites addictives.

NOTRE EQUIPE

Les professionnels de l'ELSA sont formés en addictologie et sont compétents sur l'ensemble du champ des addictions (alcool, produits illicites, tabac, addictions sans produit), ils contribuent ainsi au renforcement d'une culture addictologique dans les établissements de santé par la formation des soignants. Elle est composée de :



Médecin



Infirmières



Secrétaire

NOUS CONTACTER

Secrétariat



0262 74 22 50



0262 74 24 12



elsa@chor.re



5 impasse Plaine Chabrier
97460 Saint-Paul
direction@chor.re
02 62 74 20 00



CONSULTATION EXTERNE EN ADDICTOLOGIE



A l'attention des patients et usagers

Pou lut kont bann zadiksyon



NOS MISSIONS

MISSIONS DE SOINS

- Accueillir, évaluer, traiter, orienter dans le dispositif addictologique toute personne sollicitant une aide spécialisée en milieu hospitalier.
- Traiter en ambulatoire les patients ayant une conduite addictive présentant des dommages induits liés à l'addiction ou une comorbidité somatique et/ou psychique sévère et pour lesquels la technicité de l'hôpital s'avère nécessaire.
- Proposer une prise en charge aux patients présentant un usage à risque ou un usage nocif repéré lors d'une admission à l'hôpital.
- Assurer des consultations pour des groupes spécifiques tels que les jeunes, les femmes enceintes, etc.

AUTRES MISSIONS

- Prévention au sein de l'établissement de santé sur le modèle hôpital sans tabac.
- Formation des personnels de l'établissement de santé en addictologie



NOS MODALITES D'INTERVENTION

La consultation externe en addictologie peut intervenir **uniquement sur rendez-vous** :

- A la demande du patient
- par une orientation hospitalière ou libérale sous conditions
- dans le cadre d'un suivi en consultation externes du CHOR, avec possibilité d'accueil de la médecine de ville, sous réserve d'un courrier rédigé par le médecin traitant ou médecin spécialiste adresseur.

POUR QUI ?

Pour toute personne ayant une problématique addictive et/ou son entourage impacté (alcool, tabac, cannabis, opiacés, etc.)



CONSULTATION
MEDICALE :
LE MARDI ET LE
VENDREDI

SERVICES PROPOSÉS

- Mode de prise en charge :
 - En ambulatoire.
 - Individuelle et/ou en groupe, dans une dynamique d'« éducation thérapeutique ».
- Évaluation médicale de tous les patients au cours de la prise en charge dans la structure avec co-construction d'un projet de soin entre l'équipe et le patient.
- Possibilité d'accueillir l'entourage dans la démarche d'accompagnement au changement.

